



Agir en prévention du suicide : Intervention de crise

Cette formation s'adresse aux professionnels prenant en charge les personnes en souffrance (médecins généralistes ou psychiatres, psychologues, infirmiers...).

L'intervenant de crise aura une fonction d'évaluation clinique du potentiel suicidaire, mais également des connaissances spécifiques pour désamorcer une crise suicidaire, éviter un passage à l'acte, et orienter la personne vers un accompagnement adapté.



Public concerné et pré-requis

- Professionnels de santé réalisant de manière régulière de l'intervention de crise (SAMU-SMUR, urgences psy., psychiatrie de liaison, CUMP, unités d'hospitalisation de crise, CMP effectuant de l'intervention de crise, équipes mobiles...)
- Être formé à l'entretien clinique.



Objectifs

- Maîtriser les concepts-clés de la crise
- Comprendre le développement d'une crise (Identifier les différentes phases et typologie de la crise)
- Identifier les éléments cliniques de la crise dont l'évaluation du potentiel suicidaire
- Être en mesure d'effectuer des interventions de crise à l'aide d'approches cliniques efficaces et d'outils cliniques adaptés au contexte
- Pouvoir mettre en pratique des modes d'intervention adaptés aux différentes phases d'un état de crise
- Recentrer l'équipe autour de la prise en charge du résident et de sa famille.
- Être en lien avec des personnes formées aux autres modules du programme (module évaluation-orientation et module sentinelle).



➤ Contenu à adapter à vos besoins

- Contexte et données épidémiologiques
- Définir la crise suicidaire
- La typologie de la crise
- Le développement de la vulnérabilité et l'évaluation de la crise
- La pratique de l'intervention de crise
- Focus sur les populations spécifiques
- Identifier et comprendre le fonctionnement des réseaux de prévention locaux.

➤ Méthodes pédagogiques

- Démarche participative alternant apports théoriques, études de cas et travaux de groupe.

➤ Formateurs

- Binôme de formateurs spécialisés et agréés par l'ARS.

➤ Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE



2 jours



Lyon ou sur site



Devis sur demande



Contact

anne-laure.guyon@arhm.fr